



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ



Journée d'information
sécurité incendie et réemploi du bois



Production, prévention, réemploi, recyclage des déchets du bâtiment et des travaux publics en Bourgogne Franche-Comté

18 juin 2026 - CCI Chalon sur Saône

Cadre d'intervention

- Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Égalité des Territoires
Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets
Feuille de Route Régionale Economie Circulaire
- COP régionale de transition écologique

Objectifs

- Structurer, animer des communautés d'acteurs
- Réduire les consommations de matières premières et les productions de déchets
- Réemployer, recycler, valoriser 80% des déchets du BTP à l'horizon 2031 par des boucles matières locales

Le bâtiment et les travaux publics

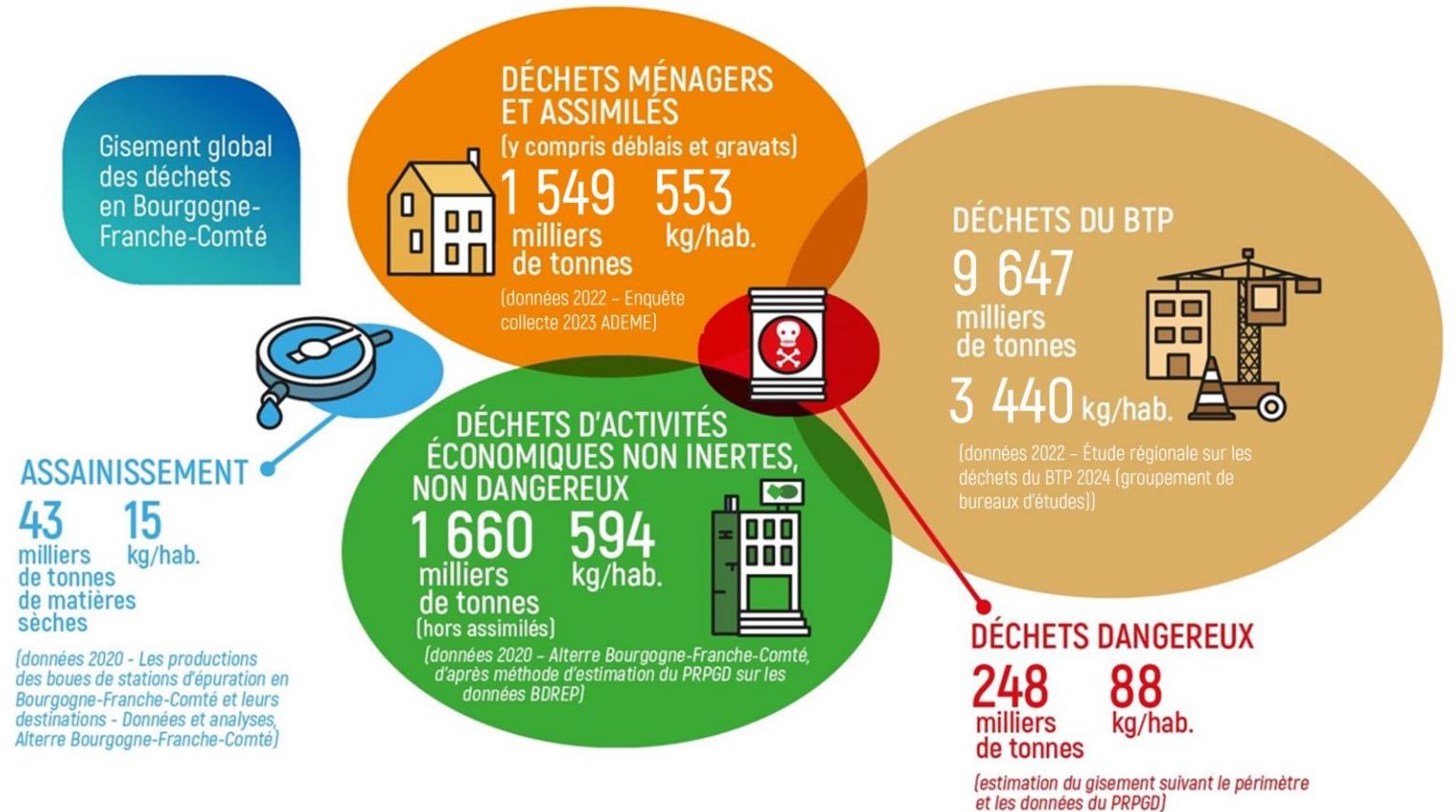
indispensable au quotidien
15 % du PIB régional
+ 100 000 emplois directs et indirects locaux



Production de déchets en Bourgogne Franche-Comté

+ 13 150 000 t
+ 4,7 t/habitant

BTP + 73% des déchets



Production de déchets de bois

+ 600 000 t
0,2 t par habitant

- transformation du bois
- bâtiment
- travaux publics
- emballages
- ameublement
- ...

47 % recyclage
38 % énergie
15% enfouissement



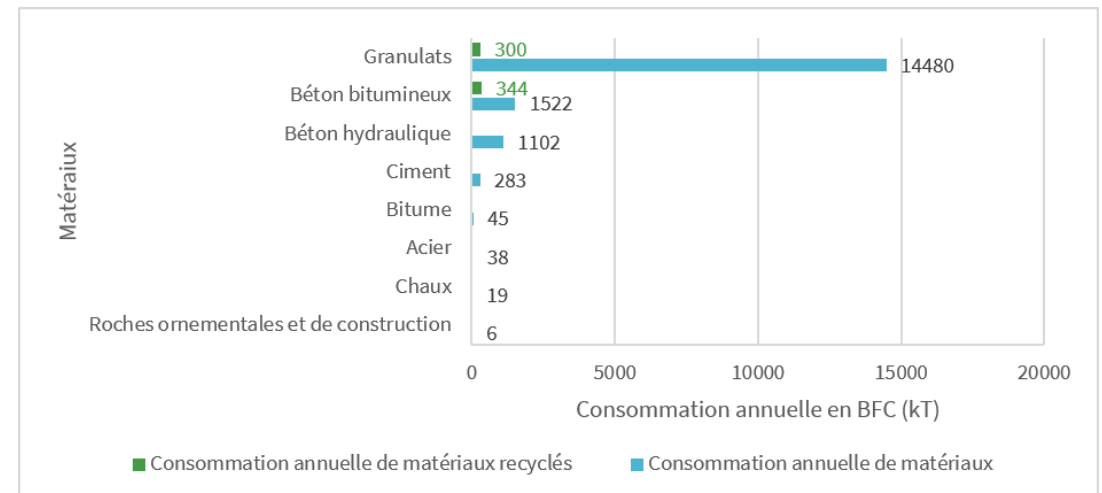
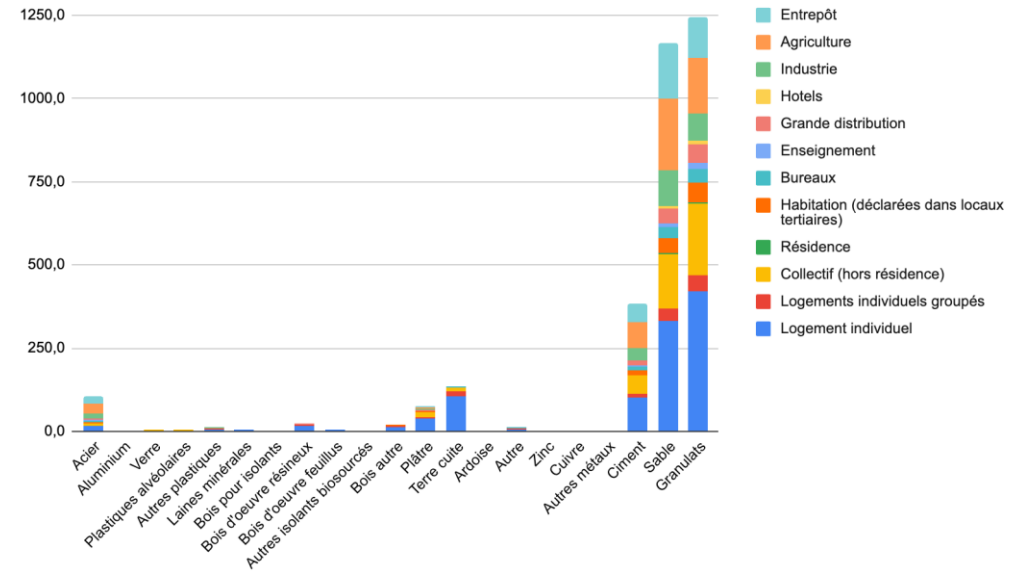
Consommation de matières premières du BTP

1^{ers} consommateurs de matériaux

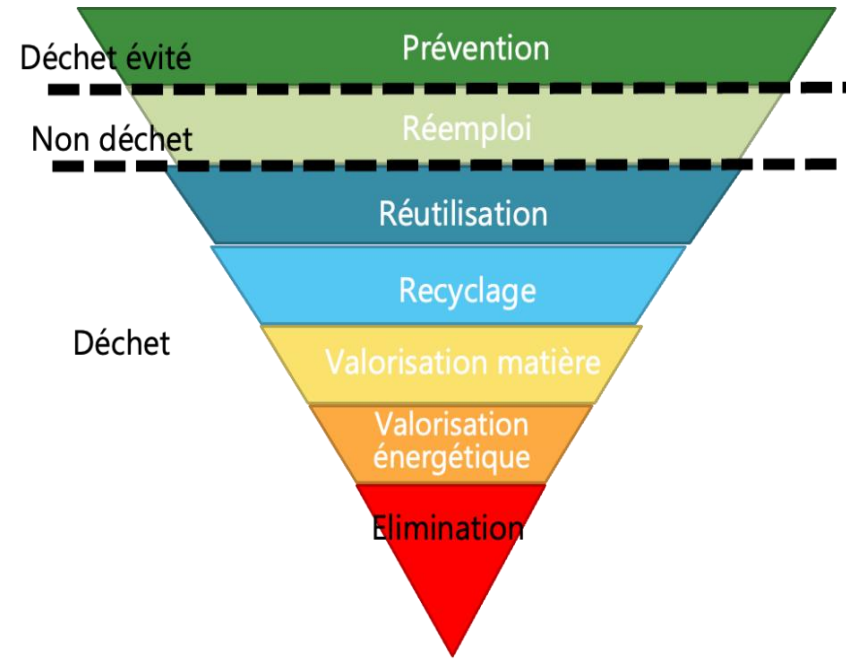
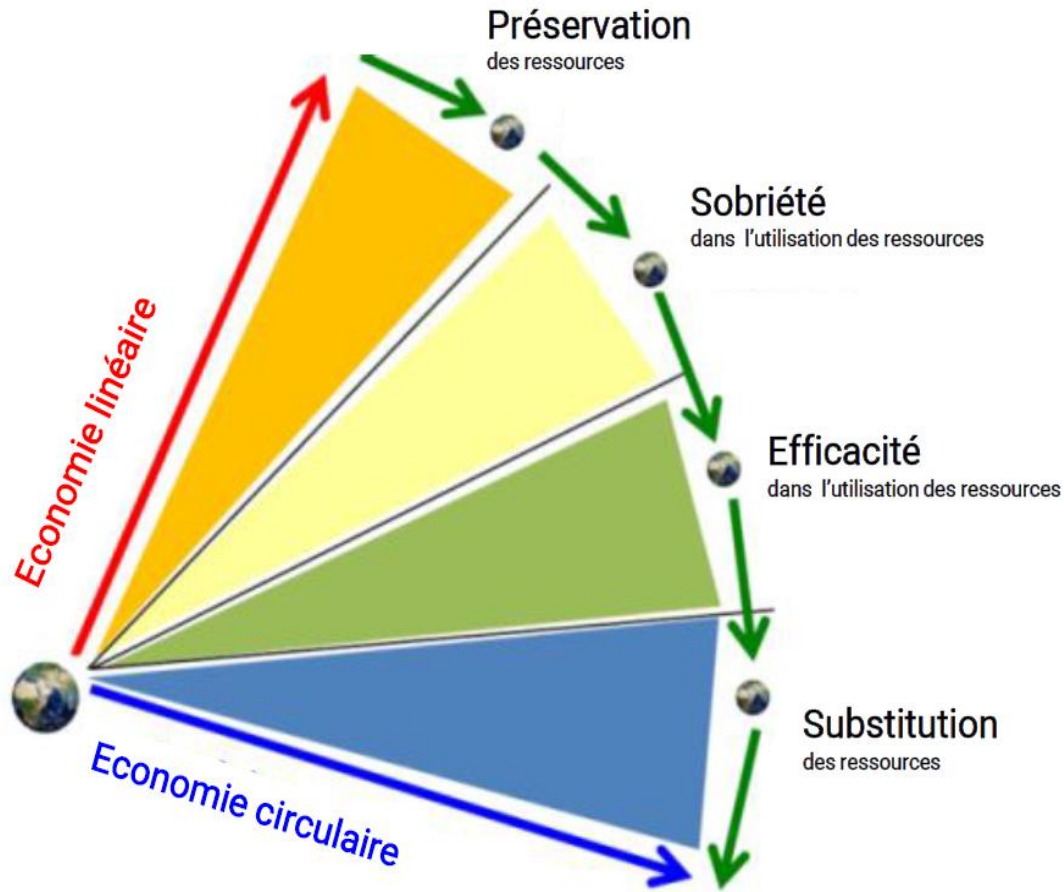
+ 30 000 000 t (hors eau)
9 t/habitant/an

+ 5 000 000 m³ de bois consommés

Consommation (kT) par matière première



Tendre vers le facteur 4



Adoptée en novembre 2008 et transposée en droit français en décembre 2010 (ordonnance n°2010-1579)

prévention - mesures visant à réduire les impacts environnementaux et à faciliter la gestion ultérieure de la matière ou des déchets

réemploi - opérations par laquelle des substances, les matières ou produits sont récupérés pour leur donner une seconde vie

Préservation

ressources, milieux, environnement

hiérarchie des besoins et usages



Sobriété (frugalité)

dans la consommation de matières premières
et la production de déchets

utiliser/réhabiliter/reconvertir les existants

60 à 70% des contenus écologique et carbone

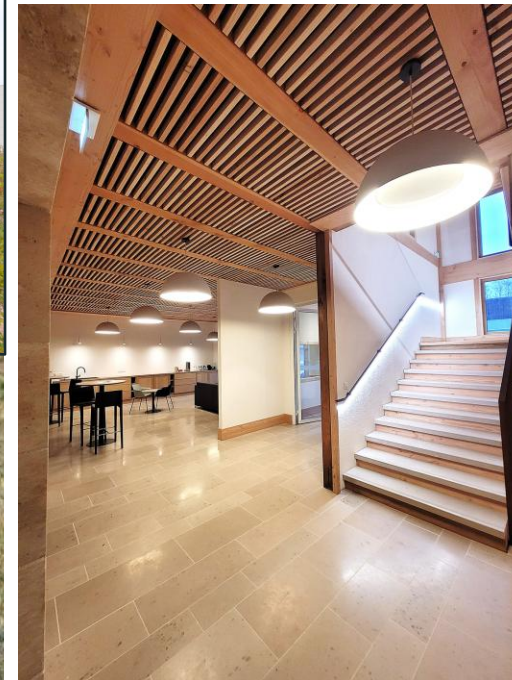


Efficacité

dans l'utilisation des matières premières
et la production de déchets

écoconception, démontabilité, réversibilité...

techniques et pratiques disponibles
à basse consommation de matières premières



Substitution

dans l'utilisation des matières premières
et la production de déchets

réutiliser les matières secondaires

dépose soignée, tri
reconditionnement (réparation)
réutilisation/réemploi/upcycling
recyclage



Réduire

la production de déchets

utiliser des produits
et techniques bénéfiques,
recyclables et recyclés

Réemploi et recyclage
en boucle fermée



Structurer un écosystème régional

Réunir, animer, structurer des consortiums d'acteurs et de projets

pour amplifier prévention, réemploi, recyclage, valorisation des matières premières et secondaires

Installation de 12 groupes de travail spécialisés

GTS 1	Granulats, béton
GTS 2	Pierres de taille, pierres à maçonner
GTS 3	Terres, tuiles et briques
GTS 4	Aménagements et agencements intérieurs, mobiliers
GTS 5	Bois
GTS 6	Plastiques
GTS 7	Géotextiles
GTS 8	Menuiseries extérieures et intérieures
GTS 9	Equipements, matériels électriques et électroniques (EEE), yc matériels et équipement de chauffage, ventilation, climatisation (CVC)
GTS 10	Isolants, plâtre, enduits, peintures
GTT 11	Emballages
GTT 12	Sensibilisation/formation

Merci

Dominique MARIE

Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté

Chef de projet économie circulaire

dominique.marie@bourgognefranche.comte.fr

03 80 44 33 75 / 06 33 70 80 16

